

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2015

---

MODERNISATION DU DROIT DE L'OUTRE-MER - (N° 2910)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL171

présenté par  
Mme Zanetti, rapporteure

-----

### ARTICLE 4 QUATER

A la fin de l'alinéa 9, substituer au mot : "institué", le mot : "mentionné".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.